

# Plan Directeur de Quartier Praille Acacias Vernets

## N° 29'951



Adopté par le Conseil municipal de la Ville de Lancy le : 11.12.2014

Adopté par le Conseil municipal de la Ville de Carouge le : 16.12.2014

Adopté par le Conseil municipal de la Ville de Genève le : 21.01.2015

Approuvé par le Conseil d'Etat le : 01.04.2015

Plan directeur de quartier Praille Acacias Vernets

Etat de Genève  
Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie  
Office de l'urbanisme  
Rue David-Dufour 5 - CP 224  
1211 Genève 8

Ville de Genève  
Rue du Stand 25  
1204 Genève

Ville de Carouge  
Route du Val d'Arve 92  
1227 Carouge

Ville de Lancy  
Avenue Eugène-Lance 1  
1212 Grand-Lancy

Documents élaborés avec la participation de :

Topos Urbanisme  
Rue Zurlinden 7  
1207 Genève

Agence Luc Malnati & Leonard Verest  
Architectes Urbanistes Sàrl  
Rue du Léopard 5  
1227 Carouge

MicroGIS SA  
Chemin des Jordils 40 - CP 60  
1025 Saint-Sulpice

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Notice de présentation</b>	<b>5</b>
1.1.	Composition du dossier de PDQ .....	5
1.2.	Statut des documents .....	6
1.3.	Bases légales.....	6
1.4.	Spécificités du PDQ PAV .....	7
<b>2.</b>	<b>Contexte et mission</b>	<b>9</b>
2.1.	Contexte et situation générale .....	9
2.1.1	Le projet PAV dans la planification générale.....	9
2.1.2	Genèse du projet .....	10
2.1.3	Périmètres et secteurs .....	12
2.1.4	Situation générale .....	14
2.2.	Mission.....	16
2.2.1	Mission et objectifs qualitatifs .....	16
2.2.2	Objectifs programmatiques.....	17
<b>3.</b>	<b>Organisation et démarche</b>	<b>19</b>
3.1.	Organisation.....	19
3.2.	Démarche .....	19
3.2.1	PDQ PAV.....	19
3.2.2	Mise en œuvre .....	20
3.3.	Elaboration et procédure.....	21
<b>4.</b>	<b>Fiches de coordination</b>	<b>23</b>
A.	Urbanisation.....	24
A1.	Relier le territoire PAV aux quartiers voisins et à l'agglomération.....	26
A2.	Structurer le territoire PAV par son réseau d'espaces publics, en se fondant sur sa charpente paysagère .....	32
A3.	Marquer le territoire PAV par des lieux emblématiques .....	42
A4.	Développer la ville en favorisant sa diversité.....	48
B.	Mobilité.....	56
B1.	Assurer l'accessibilité multimodale par les portes d'entrée et les réseaux structurants .....	58
B2.	Organiser le réseau routier dans une logique multimodale en accompagnant le processus de mutation .....	66
B3.	Intégrer un concept de stationnement en adéquation avec les objectifs d'exemplarité environnementale .....	70
C.	Environnement.....	76
C1.	Contribuer à la santé et à la qualité du cadre de vie urbain et paysager de la population .....	80
C2.	Préserver les personnes et les biens des risques naturels et technologiques.....	86
C3.	Décliner les principes de la société à 2000 W dans le projet PAV .....	92
C4.	Gérer durablement les ressources locales .....	96
D.	Programmation .....	102
D1.	Décliner la mixité : «un nouveau logement pour un nouvel emploi».....	104
D2.	Anticiper le renouvellement urbain par une démarche foncière.....	108
D3.	Accompagner la mutation des quartiers existants et favoriser le développement des activités.....	110

D4.	Offrir des logements pour tous.....	114
D5.	Accompagner le développement urbain par des équipements au service des habitants et des usagers des quartiers et de l'agglomération.....	118
D6.	Offrir des espaces ouverts à tous les usage(r)s et des réseaux d'infrastructures performants.....	128
E.	Mise en œuvre .....	132
E1.	Réunir les conditions de base du développement urbain .....	134
E2.	Favoriser et maintenir la dynamique du projet.....	136
E3.	Organiser les procédures et l'avancement des mesures et des projets .....	138
E4.	Nouer un dialogue constant avec les acteurs concernés .....	140
<b>5.</b>	<b>Cartes</b>	<b>143</b>
5.1.	Carte de synthèse.....	145
5.2.	Carte des grands équilibres (densités et affectations).....	147
<b>6.</b>	<b>Annexes</b>	<b>149</b>
6.1.	Liste des études de référence.....	149
6.2.	Glossaire.....	151